



Convention territoriale globale

2^{ème} Avenant 2022
1^{er} janvier au 31 décembre 2022

TERRITOIRE :

**NOUVOITOU
BOURGBARRE
CORPS-NUDS**

Entre :

La Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine,
représentée par le Président de son Conseil d'Administration,
Monsieur Christophe JAN, et par sa Directrice, **Madame Tania CONCI-HINGANT**,
dûment autorisés à signer le présent 2^{ème} avenant à la convention initiale 2020-2022.

Ci-après dénommée « la Caf ».

Et

La commune de Nouvoitou,
représentée par son **Maire, Monsieur Jean-Marc LEGAGNEUR**, dûment autorisé à signer
le présent avenant 2022 par délibération de son conseil municipal du

La commune de Bourbarré,
représentée par son **Maire, Monsieur Franck MORVAN**, dûment autorisé à signer le
présent avenant 2022 par délibération de son conseil municipal du

La commune de Corps-Nuds,
représentée par son **Maire, Monsieur Alain PRIGENT**, dûment autorisé à signer le
présent avenant 2022 par délibération de son conseil municipal du

Ci-après dénommées « les Partenaires ».

Comme inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion signée entre la branche Famille et l'Etat, les Conventions territoriales globales (Ctg) sont généralisées progressivement à l'ensemble du territoire.

En parallèle, les financements bonifiés versés au titre des Contrats enfance et jeunesse (Cej) font l'objet d'une réforme prévue par la circulaire Cnaf du 16 janvier 2020. A l'expiration des Cej existants, ce dispositif garantit, à l'échelle du territoire de compétences concerné, un maintien des financements précédemment versés. L'ensemble des équipements présents sur un territoire couvert par une Ctg et soutenus financièrement par les collectivités signataires en sera bénéficiaire. Le présent avenant 2022 vise donc à formaliser cet engagement des cofinanceurs dans un objectif de maintien des services aux familles existants.

Afin de tenir compte de cette évolution, il est convenu que la **Convention territoriale globale initiale 2020-2022 signée par la commune de Nouvoitou ainsi que l'avenant 2021 actant l'intégration de la commune de Bourgbarré comme nouveau signataire** soient modifiés et complétés dans les conditions fixées aux articles suivants.

ARTICLE 1 L'OBJET DE L'AVENANT

Au vu de l'article 2.2 « Dates et modalités d'intégration des communes dans la Ctg » de la Convention territoriale globale initiale 2020-2022 :

« L'intégration des communes se fait au fur et à mesure de l'échéance des contrats Enfance et Jeunesse (CEJ).

L'intégration des communes nécessite une actualisation du diagnostic et du schéma de développement.

La présente convention fait l'objet d'un avenant qui formalise l'intégration des communes. Chaque avenant fait l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Les échéances prévisionnelles d'intégration des communes sont les suivantes :

- Bourgbarré : Décembre 2021
- Corps Nuds : Décembre 2022

Pour information, les communes de Saint-Armel et Vern-sur-Seiche ne sont pas concernées par la première génération de Ctg (Echéance CEJ – décembre 2022). »

Le présent 2^{ème} avenant 2022 formalise et acte l'article pré-cité ci-dessus, à savoir l'intégration de la commune de Corps-Nuds, la commune de Bourgbarré ayant intégrée en 2021 par avenant.

ARTICLE 2 INCIDENCE DE L'AVENANT SUR LA CONVENTION

Toutes les clauses de la Convention territoriale globale initiale 2020-2022 et de son avenant 2021 et leurs annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent 2^{ème} avenant 2022. Ces stipulations prévalent en cas de différence.

A la lecture des différents articles de la Convention territoriale globale initiale et de son avenant 2021, il s'agit de remplacer « **le Partenaire** » par « **les Partenaires** », et « **la commune de Nouvoitou et Bourgbarré** » par « **les communes de Nouvoitou, Bourgbarré et Corps-Nuds** ».

Le diagnostic et le plan d'actions figurant en **annexe** sont complétés avec les éléments de la commune de Corps-Nuds.

ARTICLE 3 GOUVERNANCE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Au regard des nouveaux signataires, l'article de la Convention territoriale globale initiale concernant « La Gouvernance » est modifié comme suit :

A minima, les modalités de collaboration pré-identifiées par chacun des partenaires reposent sur les instances suivantes :

- L'instance technique.
- L'instance de pilotage.

La composition de celles-ci pourra être modifiée, au cours de la démarche *et sur avis formel du comité de pilotage*.

ARTICLE 3-1 : COMPOSITION DE L'INSTANCE TECHNIQUE

Pour la Caf d'Ille-et-Vilaine, à minima, le référent en charge de la démarche Ctg sur le territoire est le Conseiller technique territorial.

Pour la commune de Nouvoitou, la référente en charge de la démarche Ctg est la responsable du Pôle Education.

Pour la commune de Bourgbarré, la référente en charge de la démarche Ctg est la Responsable du pôle Petite-Enfance, Education, Jeunesse.

Pour la commune de Corps-Nuds, la référente en charge de la démarche Ctg est la Directrice Générale des Services.

La fiche de cadrage des fonctions de coopération Ctg figure en **annexe**.
Le cadrage des fonctions peut évoluer dans la limite de l'enveloppe allouée (convention de pilotage) et ce en fonction des avancées des projets et après avis du comité de pilotage.

Article 3-1-1 : Missions de l'instance technique

- Contribuer à l'intégration des autres collectivités (Cf. ~~article de la Convention territoriale globale initiale~~).
- Collaborer à la démarche et à la mise en œuvre de la Ctg.
- Avoir en charge l'état des lieux, le diagnostic et si besoin l'animation des groupes de travail pour la conception et l'évaluation des actions.

Le nombre de réunions de cette instance est à programmer annuellement entre les parties.

Article 3-1-2 : Mobilisation des partenaires extérieurs

La Caf d'Ille-et-Vilaine et « les Partenaires » affirment la capacité des structures notamment associatives à identifier des besoins et / ou à accompagner des initiatives portées par des habitants. Cette plus-value permet de croiser les réflexions afin d'enrichir la démarche Ctg, qui a aussi vocation à promouvoir la diversité des acteurs intervenant dans les champs des politiques sociales et familiales.

Il appartient au comité de pilotage de définir les partenaires à associer dans le cadre de l'instance technique.

ARTICLE 3-2 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Pour mener à bien la démarche, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Les personnes participantes au sein de cette instance sont :

- Pour la Caf d'Ille-et-Vilaine :
 - ✓ La Direction ou son représentant.
 - ✓ Le Conseiller technique territorial.
- Pour la commune de Nouvoitou :
 - ✓ L'Adjoint délégué à l'Enfance et la Jeunesse.
 - ✓ La Conseillère déléguée à l'Action Sociale.
 - ✓ Le Responsable du CCAS.
 - ✓ Le DGS.
 - ✓ La Responsable du Pôle Education.
 - ✓ Les Représentants du prestataire du multi-accueil.
- Pour la commune de Bourgbarré :
 - ✓ L'Adjointe déléguée à la Petite Enfance, à l'Education et à la Jeunesse.
 - ✓ Le Conseiller municipal délégué à la Jeunesse.
 - ✓ Le DGS.
 - ✓ Le Responsable du pôle Petite-Enfance, Education, Jeunesse.
- Pour la commune de Corps-Nuds :
 - ✓ L'Adjointe déléguée à l'Éducation.
 - ✓ L'Adjoint délégué au personnel et aux finances.
 - ✓ L'Adjointe déléguée au CCAS.
 - ✓ La DGS.

Article 3-2-1 : Missions de l'instance de pilotage

- Intégrer les collectivités territoriales en cohérence avec le territoire de déploiement de la Ctg (Cf. article de la Convention territoriale globale initiale).
- Prendre les décisions nécessaires à la mise en œuvre de la Ctg avec une attention particulière portée au pilotage et aux missions en découlant.
- Evaluer le processus de mise en œuvre de la Ctg et procéder à des ajustements éventuels.
- Veiller à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné.
- Porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Article 3-2-2 : Mobilisation des partenaires extérieurs

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées peuvent participer à ce comité de pilotage à minima à titre consultatif.

ARTICLE 3-3 : ANIMATION DE L'INSTANCE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage sera animé par la Caf d'Ille-et-Vilaine et « les Partenaires ».

ARTICLE 4 EFFET ET DUREE DE L'AVENANT

Le présent 2^{ème} avenant 2022 prend effet à compter du 1^{er} janvier et jusqu'au 31 décembre 2022.

Il est établi un original du présent 2^{ème} avenant 2022 pour chacun des cosignataires.

Fait à Rennes,
Le

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

<p>Le Président du Conseil d'Administration de la Caf d'Ille-et-Vilaine,</p> <p>Christophe JAN</p>	<p>La Directrice de la Caf d'Ille-et-Vilaine,</p> <p>Tania CONCI-HINGANT</p>
<p>Le Maire de la commune de Nouvoitou,</p> <p>Jean-Marc LEGAGNEUR</p>	<p>Le Maire de la commune de Bourgbarré,</p> <p>Franck MORVAN</p>
<p>Le Maire de la commune de Corps-Nuds,</p> <p>Alain PRIGENT</p>	

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 035-213502040-20221107-2022_90-DE

ANNEXES



CORPS-NUDS



Convention territoriale globale

DIAGNOSTIC



Caractéristiques socio-démographiques

La commune de Corps-Nuds se situe dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Située dans la deuxième couronne de Rennes, elle fait partie de « Rennes Métropole ». Elle compte 3 369 habitants selon le dernier recensement (2018).

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	2 874	100,0	3 176	100,0	3 369	100,0
0 à 14 ans	671	23,4	708	22,3	733	21,8
15 à 29 ans	438	15,2	498	15,7	557	16,5
30 à 44 ans	714	24,8	725	22,8	671	19,9
45 à 59 ans	593	20,6	678	21,4	737	21,9
60 à 74 ans	283	9,8	344	10,8	426	12,6
75 ans ou plus	175	6,1	222	7,0	245	7,3

Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

La création de ZAC sur la commune avec une livraison de logements importante a permis ce développement important.

Composition des ménages et ressources

Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2018	%	2008	2013	2018
Ensemble	1 070	100,0	1 228	100,0	1 311	100,0	2 805	3 142	3 333
Ménages d'une personne	239	22,3	302	24,6	319	24,3	239	302	319
Hommes seuls	136	12,7	197	16,1	144	11,0	136	197	144
Femmes seules	103	9,6	105	8,5	175	13,3	103	105	175
Autres ménages sans famille	8	0,8	8	0,7	0	0,0	16	21	0
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	823	76,9	917	74,7	992	75,7	2 550	2 819	3 014
Un couple sans enfant	301	28,1	370	30,1	374	28,6	614	760	749
Un couple avec enfant(s)	465	43,5	473	38,5	490	37,4	1 814	1 861	1 943
Une famille monoparentale	57	5,3	74	6,1	128	9,8	122	198	322

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	823	100,0	925	100,0	992	100,0
Aucun enfant	337	41,0	395	42,6	400	40,3
1 enfant	181	22,0	181	19,6	220	22,2
2 enfants	207	25,1	249	26,9	276	27,8
3 enfants	86	10,5	89	9,6	66	6,7
4 enfants ou plus	12	1,4	12	1,3	30	3,1

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

Ces données nous indiquent que les ménages cornusiens sont principalement constitués de couples avec un ou deux enfants. En 2018, 1 943 personnes vivent dans ce cadre. Les actions en direction de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse sont des axes forts du projet politique cornusien.

Caractéristiques des allocataires **cornusiens**

INSEE 2018	RENNES METROPOLE SANS RENNES	NOUVOITOU	BOURGBARRE	CORPS NUDS
POPULATION INSEE 2018	234 034	3 173	4 277	3 369
INDICE JEUNESSE 2018 (moins de 20 ans / plus de 64 ans)	162,4	222,3	280,2	196,7

DONNEES ALLOCATAIRES AU 31/12/2021	RENNES METROPOLE SANS RENNES	NOUVOITOU	BOURGBARRE	CORPS NUDS
Nb d'allocataires	48 392	603	885	645
Nb personnes couvertes	122 391	1 925	2 658	1 843
Taux de couverture	52,3%	60,7%	62,1%	54,7%
Nb d'allocataires avec enfant(s)	26 239	452	609	418
Part des allocataires avec enfant(s)	54,2%	75,0%	68,8%	64,8%
Nb d'allocataires avec 3 enfants et plus	5 674	108	133	91
Part des familles avec 3 enfants et plus	21,6%	23,9%	21,8%	21,8%
Nb d'enfants allocataires âgés de 0 à moins de 3 ans	7 435	155	166	116
Part d'enfants 0-3 ans parmi les enfants d'allocataires	14,1%	16,5%	13,2%	13,6%
Nb d'enfants allocataires âgés de 3 à moins de 6 ans	7 559	164	188	129
Part d'enfants 3-6 ans parmi les enfants d'allocataires	14,3%	17,4%	14,9%	15,1%
Nb d'enfants allocataires âgés de 6 à moins de 12 ans	17 544	331	429	272
Part d'enfants 6-12 ans parmi les enfants d'allocataires	33,2%	35,2%	34,1%	31,9%
Nb d'enfants allocataires âgés de 12 à moins de 18 ans	16 249	246	404	259
Part d'enfants 12-18 ans parmi les enfants d'allocataires	30,8%	26,1%	32,1%	30,4%
Nb d'enfants allocataires âgés de 18 à moins de 25 ans	4 028	45	72	76
Part d'enfants 18-25 ans parmi les enfants d'allocataires	7,6%	4,8%	5,7%	8,9%
Nombre de monoparents	6 964	83	127	103
Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants	26,5%	18,4%	20,9%	24,6%
Taux d'activité des parents avec enfants de moins de 3 ans	66,0%	68,3%	77,7%	79,4%
Taux d'activité des parents avec enfants de 3 à moins de 6 ans	71,6%	70,3%	80,7%	75,7%
Taux d'activité des parents avec enfants de 6 à moins de 12 ans	76,9%	77,4%	86,6%	82,4%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG Assistantes maternelles	3 023	79	92	54
Part des enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG Assistantes maternelles	40,7%	51,0%	55,4%	46,6%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG Garde à domicile	122	ND	ND	0
Part des enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG Garde à domicile	1,6%	#VALEUR!	#VALEUR!	0,0%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG Structure	506	7	18	ND
Part des enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG Structure	6,8%	4,5%	10,8%	#VALEUR!
Nombre d'enfants de moins de 3 ans couverts par le CA ou PREPARE taux plein	448	14	5	ND
Part des enfants de moins de 3 ans couverts par le CA ou PREPARE taux plein	6,0%	9,0%	3,0%	#VALEUR!
Nombre d'allocataires de moins de 25 ans	7 420	31	69	45
Nombre d'allocataires de moins de 25 ans avec enfants	383	ND	ND	6
Nombre de bénéficiaires d'une prestation enfance	7 111	149	161	114
Part des bénéficiaires d'une prestation enfance parmi les allocataires	14,7%	24,7%	18,2%	17,7%
Nombre de bénéficiaires de prestation entretien	22 834	394	548	373
Part des bénéficiaires de prestation entretien parmi les allocataires	47,2%	65,3%	61,9%	57,8%
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de soutien familial	2 315	27	39	27
Part des bénéficiaires de l'allocation de soutien familial parmi les allocataires	4,8%	4,5%	4,4%	4,2%
Nombre de bénéficiaires de l'Aeeh	1 092	18	25	20
Part des bénéficiaires de l'Aeeh parmi les allocataires	2,3%	3,0%	2,8%	3,1%
Nombre de bénéficiaires de l'Aah	4 173	41	47	48

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

5,3%

2,2%

ID : 035-213502040-20221107-2022_90-DE

Part des bénéficiaires du Aah parmi les allocataires	8,6%	6,8%		
Nombre de bénéficiaires du Rsa	3 299	23		
Part des bénéficiaires du Rsa parmi les allocataires	6,8%	3,8%	5,3%	6,4%
Nombre de bénéficiaires de la prime d'activité	16 256	164	285	221
Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les allocataires	33,6%	27,2%	32,2%	34,3%
Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement	17 382	140	169	165
Part des bénéficiaires d'une aide au logement parmi les allocataires	35,9%	23,2%	19,1%	25,6%
Nombre d'allocataires dépendants des prestations	7 570	61	84	84
Taux de dépendants aux prestations	17,2%	10,6%	9,7%	13,6%

	RENNES METROPOLE SANS RENNES	NOUVOITOU	BOURGBARRE	CORPS NUDES
Total financement prestations 2021	245 354 733 €	3 510 716 €	4 514 032 €	3 509 082 €
Soit par allocataire en 2021	5 070 €	5 822 €	5 101 €	5 440 €
Soit par allocataire en moyenne mensuelle	423 €	485 €	425 €	453 €

Source Imaje (2020 / Données au 31 Décembre)

CAF & MSA					Population municipale INSEE RP 2017
		Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes (1)	Taux de couverture (2)	
NOUVOITOU	2020	639	2 015	65,02%	3 099
BOURGBARRE	2020	918	2 821	68,27%	4 132
CORPS NUDES	2020	665	1 880	57,04%	3 296
TOTAL TERRITOIRE	2020	2 222	6 716	63,80%	10 527
RENNES METROPOLE	2020	129 348	263 290	58,85%	447 429
ILLE ET VILAINE	2020	251 257	590 364	55,68%	1 060 199

		CAF			MSA		
		Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes (1)	Taux de couverture (2)	Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes (1)	Taux de couverture (2)
NOUVOITOU	2020	607	1 922	62,02%	32	93	3,00%
BOURGBARRE	2020	902	2 773	67,11%	16	48	1,16%
CORPS NUDES	2020	626	1 765	53,55%	39	115	3,49%
TOTAL TERRITOIRE	2020	2 135	6 460	61,37%	87	256	2,43%
RENNES METROPOLE	2020	127 240	258 062	57,68%	2 088	5 228	1,17%
ILLE ET VILAINE	2020	241 676	545 601	53,35%	9 581	24 763	2,34%

Naissances domiciliées

Source Insee Nationale via Cnaf Octobre 2020	2016	2017	2018	2019	2020 (*)	Evolution annuelle moyenne entre 2016 et 2020 sur le territoire
NOUVOITOU	33	46	54	46	59	15,63%
BOURGBARRE	56	59	52	73	58	0,88%
CORPS NUDS	32	42	35	33	43	7,67%
TOTAL TERRITOIRE	121	147	141	152	160	7,23%
RENNES METROPOLE	5 208	5 098	5 288	5 264	5 252	0,21%
ILLE ET VILAINE	11 925	11 679	11 656	11 639	11 555	-0,78%

Structures familiales

		Allocataires avec enfants (*)				Allocataires sans enfant (*)	
		Couples avec enfants		Monoparents			
NOUVOITOU	2020	374	61,61%	75	12,36%	158	26,03%
BOURGBARRE	2020	519	57,54%	128	14,19%	255	28,27%
CORPS NUDS	2020	298	47,60%	110	17,57%	218	34,82%
TOTAL TERRITOIRE	2020	1 191	55,78%	313	14,66%	631	29,56%
RENNES METROPOLE	2020	31 798	24,99%	13 925	10,94%	81 537	64,07%
ILLE ET VILAINE	2020	84 224	34,85%	28 703	11,88%	128 749	53,27%

(*) Concerne les enfants à charge au sens des Prestations Familiales.

		% de familles nombreuses (*) sur les familles avec enfants	% de familles monoparentales nombreuses sur les familles monoparentales
NOUVOITOU	2020	22,27%	10,67%
BOURGBARRE	2020	20,71%	16,41%
CORPS NUDS	2020	20,34%	11,82%
RENNES METROPOLE	2020	23,22%	16,82%
ILLE ET VILAINE	2020	22,53%	15,66%

(*) Familles nombreuses : Familles de 3 enfants et plus.

		Nombre d'enfants allocataires 0 – 2 ans révolus	Nombre d'enfants allocataires 3-5 ans révolus	Nombre d'enfants allocataires 6-11 ans révolus	Nombre d'enfants allocataires 12-17 ans révolus	Total Nombre d'enfants 0-17 ans révolus
NOUVOITOU	2020	165	156	314	239	874
BOURGBARRE	2020	193	206	442	387	1 228
CORPS NUDES	2020	105	125	266	256	752
TOTAL TERRITOIRE	2020	463	487	1 022	882	2 854
RENNES METROPOLE	2020	14 113	13 873	30 065	26 960	85 011
ILLE ET VILAINE	2020	32 219	32 621	76 417	70 059	211 316

Enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) Source Caf (BCA au 31 décembre 2020)					
	0-2 ans révolus	3-5 ans révolus	6-11 ans révolus	12-15 ans révolus	16-17 ans révolus
NOUVOITOU	1	3	12	7	1
BOURGBARRE	2	2	14	7	1
CORPS NUDES	0	6	11	0	1
TOTAL TERRITOIRE	3	11	37	14	3
RENNES METROPOLE	50	241	831	537	181
ILLE ET VILAINE	92	459	2 015	1 302	505

Situation sociale des familles (avec enfants)

		% de familles < ou = au seuil des bas revenus (*)	% familles dont les prestations >= 50% des revenus (*)	% allocataires bénéficiaires du Revenu Solidarité Active / Totalité allocataires	% d'enfants 6-18 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire
NOUVOITOU	2020	7,16%	11,24%	4,94%	40,14%
BOURGBARRE	2020	9,18%	9,41%	5,10%	39,69%
CORPS NUDES	2020	11,30%	15,18%	7,03%	44,64%
RENNES METROPOLE	2020	12,24%	26,47%	9,62%	50,46%
ILLE ET VILAINE	2020	11,05%	20,97%	8,07%	48,93%

(*) Les pourcentages sont calculés sur la population allocataire hors étudiant et personne de + de 65 ans.

Le seuil des bas revenus en 2020 est de 1 105 €. Il s'agit du revenu disponible de la famille par Unité de Consommation (UC)

UC = 1 pour l'allocataire / 0,5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus / 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

HISTORIQUE DES CONTRACTUALISATIONS AVEC LA CAF

Depuis **2003** la commune de Corps-Nuds s'est engagée avec la Caf d'Ille-et-Vilaine, par le biais du Contrat Temps Libre, dans la **mise en œuvre d'une politique d'action sociale concertée en faveur des enfants de 0 à 16 ans**, visant le développement d'un accueil adapté et de qualité pour les plus jeunes et des actions collectives ou de loisirs éducatifs pour les plus grands.

C'est ainsi que se sont développés sur la commune un Accueil de loisirs Ado, un Accueil de loisirs Enfant, le conseil municipal des jeunes ainsi que des stages culturels en partenariat avec la bibliothèque.

Ce contrat a été renouvelé en **2006** dans les mêmes conditions que la convention initiale et s'est transformé en Cej (**Contrat enfance jeunesse**). Ce dernier est un contrat d'objectif et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il favorise le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil et recherche l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions encourageant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation.

Compte-tenu de la mutation de l'animateur Jeunesse en **décembre 2008, l'Alsh Ados a fermé.**

La nouvelle équipe municipale en place s'est laissée le **temps de la réflexion** pour mettre en œuvre sa politique Enfance Jeunesse sur son territoire. Elle a engagé en **2009 une analyse des attentes et des besoins du secteur Jeunesse**. Dans ce but, elle a commandé une étude à « l'IRTS » et « Jeudevi » dont le rapport final a conclu à la nécessité d'articuler la politique commune « Enfance-Jeunesse ».

Sur les conseils de la Caf, le Cej n'a pas été rompu, des initiatives ont été maintenues, et en décembre 2010, le conseil municipal a décidé de reconduire son engagement pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2013, et de signer une nouvelle convention d'objectifs et de financement avec la Caf d'Ille-et-Vilaine. De plus, afin de répondre aux besoins sportifs de la commune, il a été procédé au **recrutement d'un animateur sportif, en mai 2010.**

En **2011**, suite au **recrutement d'un animateur Jeunesse**, un avenant au contrat a été négocié, prévoyant la création d'un Accueil de loisirs à destination des ados avec embauche d'un animateur BAFA selon les besoins.

En **2012**, la commune a créé son École Municipale des Sports à destination de divers publics.

En **2013**, les communes de Bourgbarré et de Corps-Nuds se sont associées pour la création d'un **Relais Assistants Maternels mutualisé (RPAM)** qui a ouvert un bâtiment dénommé Relais Petite Enfance.

En septembre **2014**, la **mise en place des Temps d'Activité Périscolaire (TAP)** a créé des liens entre les écoles et l'équipe pédagogique de la mairie.

En **2016**, la **construction du Pôle Enfance** sur la commune a permis un nouvel essor des structures Enfance Jeunesse, ainsi que sportive avec l'intégration d'un DOJO. Ainsi, le RPAM, le centre de loisirs ainsi que les garderies périscolaires ont intégré ce nouveau bâtiment. En parallèle, la **Halte-garderie « La girafe » est devenue un multi-accueil associatif** et a aussi intégré cet équipement.

En **2017**, le poste d'animateur Jeunesse a évolué vers un **poste de coordinateur Enfance-Jeunesse** afin de pouvoir créer une cohésion éducative regroupant l'ensemble des partenaires : écoles, associations, RPAM, multi-accueil.... Afin de le remplacer, une nouvelle animatrice Jeunesse a été recrutée en octobre 2017. Celle-ci a été remplacée en **avril 2018**.

En **2018**, l'**Alsh Enfant**, géré par la MJC **est devenu municipal à partir du 9 juillet**.

En **2020**, un **second animateur sportif** a été recruté par la commune à temps non complet. A ce jour, les deux animateurs sportifs sont à temps plein.

Aussi, en **2020**, a été recrutée **une animatrice en coordination de la Maison Helena, en charge du projet politique « intergénérationnel »**.

Etat des lieux de l'offre existante la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse

Les acteurs sont multiples sur le territoire, au service de 900 enfants et jeunes de 0 à 20 ans :

- 1 multi-accueil de 16 places « La girafe ».
- 1 Relais Petite Enfance (RPE).
- 1 association d'assistants maternels « Les p'tits Loups ».
- 1 micro-crèche « Les Chérubins » de 12 places, dont l'ouverture est prévue en janvier 2023.
- 24 assistants maternels.
- 1 école maternelle et élémentaire publique « Jacques-Yves Cousteau ». Environ 300 élèves (12 classes dont 4.5 maternelles).
- 1 école maternelle et élémentaire privée « Saint-Joseph ». Environ 100 élèves (4 classes dont 1,5 maternelles).
- 1 accueil périscolaire du matin – Environ 45 enfants accueillis en moyenne.
- Le restaurant scolaire (320 repas en moyenne en période scolaire et 80 pendant les vacances scolaires).
- 1 accueil périscolaire le soir. Environ 65 enfants en moyenne.
- 1 Maison des Jeunes et de la Culture proposant des activités sportives (Judo, Roller, Hip-Hop...), culturelles (Danse, Théâtre...) et des actions sur la Parentalité et l'intergénéralité.
- 1 Accueil de loisirs sans hébergement municipal (Alsh) Enfant 3-11 ans : 32 places pour les petits 3-6 ans et 48 places pour les grands 6-12 ans.
- 1 Accueil de loisirs sans hébergement municipal Ados 11-18 ans « le QG » : 12 places.
- 1 Ecole municipale des Sports et des Loisirs : 2 ETAPS
- 1 médiathèque municipale « L'odyssée », avec un professionnel et une équipe de 10 bénévoles.
- Un tissu associatif dense composé de plus de 40 associations à vocation sportive et culturelle, avec une réelle collaboration et un réel investissement de la commune.

EQUIPEMENTS ET SERVICES

Nombre de dossiers financés au 31/12/2021	RENNES METROPOLE SANS RENNES	NOUVOITOU	BOURGBARRE	CORPS NUDS
Lieux d'Accueil Enfants Parents	7	0	1	0
CLAS	8	0	0	0
Médiation familiale	0	0	0	0
Espace de vie sociale	1	0	0	1
Centres Sociaux	3	0	0	0
Foyers de Jeunes Travailleurs	0	0	0	0
Accueil de Loisirs sans Hébergement : dossiers Extrascolaire	41	1	1	1
Accueil de Loisirs sans Hébergement : dossiers Accueil Ados	36	1	1	1
Accueil de Loisirs sans Hébergement : dossiers Périscolaire (hors ASRE)	44	1	1	1
Accueil de Loisirs sans Hébergement : Aide Spécifique rythmes éducatifs (ASRE)	8	0	0	0
Structure Jeunesse (PS Jeunes)	6	0	0	0
Relais Assistantes Maternelles	10	1	1	0
Equipements EAJE (structures PSU et PAJE)	0	1	2	1
<i>DONT : Crèches</i>	1	0	0	0
<i>Multi-Accueil</i>	38	1	0	1
<i>Halte Garderie (PSU + PAJE)</i>	6	0	0	0
<i>Jardin d'Enfant</i>	2	0	0	0
<i>Micro-crèches PSU</i>	3	0	0	0
<i>Micro-crèches PAJE</i>	39	0	2	0

Nombre de places EAJE agréées au 31/12/2021	RENNES METROPOLE SANS RENNES	NOUVOITOU	BOURGBARRE	CORPS NUDS
<i>Crèches</i>	20	0	0	0
<i>Multi-Accueil</i>	1 080	16	0	16
<i>Halte Garderie (PSU + PAJE)</i>	137	0	0	0
<i>Jardin d'Enfant</i>	40	0	0	0
<i>Micro-crèches PSU</i>	30	0	0	0
<i>Micro-crèches PAJE</i>	423	0	22	0
<i>Nombre Total de places EAJE</i>	1 730	16	22	16
<i>Nombre de places EAJE / nb enfants de moins de 3 ans</i>	23%	10%	13%	14%

Nombre de Maisons Assistantes Maternelles ouvertes au 01/06/2022	18	0	0	0
--	----	---	---	---

Évènements

Pour illustrer les actions menées sur le territoire, est listé de manière non-exhaustive des évènementiels de la commune correspondant au public Enfants et Jeunes :

- **Ecoles** : Boom d'Halloween, fête de l'école, vide-greniers, kermesse.
- **MJC** : Marmaille en fugue, fête du court métrage, Atout'âge, fête de la MJC, ateliers Parentalité, conférences, Fest-Noz, fête de la Saint-Jean, forum des associations...
- **Jeunesse** : Quai des bulles, journée jeux vidéo, ciné plein-air, ciné Jeunes, ateliers, aides aux devoirs, camps d'été, dispositif « argent de poche », dispositif « aide au Bafa » ...
- **Médiathèque** : Bébé lecteur, exposition des sciences et divers expo ouvertes aux écoles, ateliers lecture Adultes, heures du conte, rencontre d'auteurs, « Corps-Nuds se livre ».
- **RPE** : Ateliers d'éveil à destination des assistants maternels, semaine Petite Enfance.
- **Mairie** : Forum des métiers, fête de Noël, week-end à la rue, Word Clean up Day à Corps-Nuds, expos culturelles et sciences, Corps-Nuds en transition, journée et semaine des droits des femmes, la semaine européenne de réduction des déchets, journée contre la violence faite aux femmes, journée du patrimoine, l'École Municipale des Sports, « 2022-les 10 ans de l'EMS », stage sportif « Prépare les jeux », Trail Corps-Nuds by night...

Il est à noter que la plupart de ces évènements ont lieu en collaboration entre toutes les institutions.

L'étude des besoins en terme d'équipements e

Activité professionnelle des parents

		Taux de parents bi-actifs (*) ayant des enfants de :		
		0-2ans révolus	3-5 ans révolus	6-17 ans révolus
NOUVOITOU	2020	72,97%	74,83%	77,71%
BOURGBARRE	2020	75,69%	76,04%	80,49%
CORPS NUDS	2020	81,00%	78,26%	81,02%
RENNES METROPOLE	2020	54,75%	60,20%	68,70%
ILLE ET VILAINE	2020	63,06%	68,49%	74,45%

(*) Taux de parents bi-actifs : % d'enfants ayant les 2 parents ou le parent unique occupés, c'est-à-dire travaillant ou en congé parental (sauf si les 2 parents ou le parent unique sont en congé parental à 100%)

Les besoins (Source Caf BCA 2020 / Données au 31 Décembre)

		Nombre d'enfants 0-2 ans révolus	Taux de parents bi-actifs ayant des enfants de 0-2 ans révolus	Nombre d'enfants potentiellement demandeurs de garde
NOUVOITOU	2020	165	72,97%	120
BOURGBARRE	2020	193	75,69%	146
CORPS NUDS	2020	105	81,00%	85
RENNES METROPOLE	2020	14 113	54,75%	7 727

Les besoins (Source Caf BCA 2020 / Données au 31 Décembre) - suite

		Enfants de 0-2 ans révolus dont un ou deux parent(s) ont interrompu(s) leur activité professionnelle : (Dans le cadre d'un congé parental)			
		Totalement		Partiellement	
		Nombre de bénéficiaires Clca ou PreParE Taux Plein (*)	Taux de couverture	Nombre de bénéficiaires Clca ou PreParE Taux Réduit (*)	Taux de couverture
NOUVOITOU	2020	16	9,70%	21	12,73%
BOURGBARRE	2020	14	7,25%	26	13,47%
CORPS NUDS	2020	3	2,86%	13	12,38%
TOTAL Territoire	2020	33	7,13%	60	12,96%
RENNES METROPOLE	2020	836	5,92%	1 036	7,34%
ILLE ET VILAINE	2020	1 993	6,19%	2 954	9,17%

(*) Clca : Complément Libre Choix d'Activité, pour les enfants nés avant 2015 - PreParE : Prestation Partagée d'éducation de l'enfant, pour les enfants nés à partir de 2015.

		Nombre d'assistants maternels agréés actifs (Au cours du mois de novembre)	Taux d'assistants maternels de plus de 55 ans (Au 31 décembre)	Taux de couverture Nombre d'assistants maternels agréés actifs pour 100 enfants de moins de 3 ans (Au 31 décembre)
NOUVOITOU	2020	20	30,00%	12,12%
BOURGBARRE	2020	32	15,63%	16,58%
CORPS NUDS	2020	23	21,74%	21,90%
TOTAL Territoire	2020	75	21,33%	16,20%
RENNES METROPOLE	2020	1 836	31,86%	13,01%
ILLE ET VILAINE	2020	5 296	29,66%	16,44%

L'offre collective (Source ICT - Données au 31 décembre 2020)

	Nombre de places d'accueil agréées PMI	Taux de couverture
NOUVOITOU	16	9,70%
BOURGBARRE	20	10,36%
CORPS NUDS	16	15,24%
TOTAL Territoire	52	11,23%
RENNES METROPOLE	3 468	24,57%
ILLE ET VILAINE	5 446	16,90%

Source : ICT 2020 - Microcrèches Paje incluses

Répartition de l'offre d'accueil sur le territoire (Source BCA au 31 décembre 2020 et Imaje 2020)

	DEMANDE			OFFRE					(*) Données non disponibles - Septembre 2021
	Nombre d'enfants 0-2 ans révolus	Taux de parents bi-actifs ayant des enfants de 0-2 ans révolus	Nombre d'enfants potentiellement demandeurs de garde	Enfants de 0-2 ans révolus gardés :					
				Par un ou deux parent(s) ayant interrompu(s) leur activité professionnelle (Dans le cadre d'un congé parental)		Chez un assistant maternel	A domicile ou en microcrèche PAJE	En Accueil Collectif	
				Totalement (Clca ou PreParE taux plein) (1)	Partiellement (Clca ou PreParE taux réduit) (1)	Bénéficiaires CMG Assistants Maternels (2)	Bénéficiaires du CMG structure ou à domicile (2)	(*) Inscrits dans un Eaje Psu (3)	
NOUVOITOU	165	72,97%	120	16	21	80	9	0	
			% sur Total enfants	9,70%	12,73%	48,48%	5,45%	0,00%	
			% sur besoins potentiels	13,29%	17,44%	66,44%	7,47%	0,00%	
BOURGBARRE	193	75,69%	146	14	26	111	24	0	
			% sur Total enfants	7,25%	13,47%	57,51%	12,44%	0,00%	
			% sur besoins potentiels	9,58%	17,80%	75,98%	16,43%	0,00%	
CORPS NUDS	105	81,00%	85	3	13	63	4	0	
			% sur Total enfants	2,86%	12,38%	60,00%	3,81%	0,00%	
			% sur besoins potentiels	3,53%	16,29%	74,07%	4,70%	0,00%	
RENNES METROPOLE	14113	54,75%	7727	836	1 036	4497	1037	0	
			% sur Total enfants	5,92%	7,34%	31,86%	7,38%	0,00%	
			% sur besoins potentiels	10,82%	13,41%	58,20%	13,42%	0,00%	

(1) * Clca : Complément Libre Choix d'Activité, pour les enfants nés avant 2015

* PreParE : Prestation Partagée d'éducation de l'enfant, pour les enfants nés à partir de 2015.

(2) * CMG : Complément du Libre Choix de Mode de Garde.

(3) * EAJE PSU : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant bénéficiant de la Prestation de Service Unique, cela comprend : Accueil collectif + Parental + Familial et Micro crèche Psu.

Le projet Éducatif Local de Corps-Nuds 2021-2024

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 035-213502040-20221107-2022_90-DE

Le nouveau programme Éducatif Local est écrit pour la période de septembre 2021 à septembre 2024.

➤ La finalité recherchée :

☞ Coordonner et animer une réflexion éducative partagée en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse.

☞ Favoriser la dynamique d'échanges interprofessionnels sur le territoire afin de mettre en place une cohésion éducative.

➤ Les orientations sont déclinées en 4 volets :

☞ FAIRE SAVOIR :

Mettre en œuvre une politique éducative en cohérence avec les besoins du territoire.

☞ ÉCHANGER ET BIEN VIVRE ENSEMBLE :

Permettre un accès aux loisirs à tous pour développer la curiosité et ses connaissances personnelles pour bien vivre ensemble.

☞ VALORISER ET PROMOUVOIR :

Valoriser tout type d'engagement dans les projets visant à favoriser les liens intergénérationnels et le lien social.

☞ ÉDUQUER ET PRÉVENIR :

Promouvoir le développement personnel en développant l'autonomie, l'esprit d'équipe et la responsabilité.

FAIRE SAVOIR

Mettre en œuvre une politique éducative en cohérence avec les besoins du territoire

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 035-213502040-20221107-2022_90-DE

	Action	Evaluation
A1	Développer la plateforme de communication entre les différentes structures communales	Un travail est effectué par le service communication afin de réaliser une plaquette regroupant l'ensemble des services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, périscolaire et sport.
A1	Définir une charte de graphique pour l'ensemble des services	Finalisation des projets pédagogiques des Alsh Enfance et Jeunesse, celui du sport, la charte du restaurant municipal, le règlement de la garderie périscolaire, du temps méridien. Ce travail est impulsé par le nouveau Pôle Éducation mis en place à compter de la rentrée 2022.
A1	Ajuster les horaires d'ouverture de l'animation Jeunesse	Des essais ont été réalisés et permettent d'adapter au mieux l'offre éducative en fonction des besoins de populations, toutes tranches d'âge confondues.
A2	Aller vers les populations pour connaître les attentes et les besoins de la population	Travail effectué pour l'ensemble des services en lien avec le Pôle Éducation (sport, temps périscolaire, méridien, sport à l'école, avec les seniors...).

ÉCHANGER ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Permettre un accès aux loisirs à tous pour développer la culture des personnes pour bien vivre ensemble

	Action	Evaluation
B1	Embaucher des animateurs transversaux pour l'Alsh, la garderie et le temps méridien	Nous comptons divers agents travaillant sur ces trois temps éducatifs. D'autres agents sont transversaux entre le restaurant scolaire, la garderie et / ou l'hygiène. La transversalité permet un meilleur suivi des enfants par les agents et a conduit à une formalisation des pratiques : charte du bien-vivre ensemble au restaurant scolaire, règlement de la garderie, livret de l'agent périscolaire...
B1	Animer les temps méridiens sur les cours de l'école publique	Un des points forts de notre accueil méridien en fonction des tranches d'âges des enfants et en lien avec l'ensemble des animateurs (sportifs, Jeunesse, Enfance...) : <ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs • Jeux sur la cour, animation : jeux de société, activités manuelles. • Jeux libres : structure, vélos... • Jeux à disposition dans les préfabriqués et atelier dessin en autonomie.
B1	Former le personnel municipal en animation grâce au BAFA, BAFD	Accompagner nos animateurs vers la professionnalisation, dispositif en lien avec le CCAS.
B1	Faire le lien afin d'anticiper les demandes en mode de garde	La mise en place du nouveau référentiel Petite Enfance permet de mettre en relation les différentes structures en lien avec la Petite Enfance. Un suivi par l'intermédiaire du RPE intercommunal permet de tendre vers cette attente, tout en se questionnant sur « comment faire connaître et donner envie de travailler avec les petits ? »
B2	Etablir des règles de vie communes aux structures éducatives	Continuer de rencontrer les partenaires afin d'abonder le PEL, demande des réunions régulières et une vision politique globale. Le PEL est là pour formaliser cette idée. Ce travail est suivi, notamment avec les écoles, publique et privée, ainsi que le monde de la Petite Enfance, et doit être partagé par l'ensemble des services.
B3	Soutenir les familles en difficultés avec le CCAS	Mise en place du dispositif aide au BAFA pour les jeunes Cornusiens et accompagnement des familles via le CCAS

B3	Mettre en place des tarifs en fonction du quotient familial	Ces tarifs ont été mis en place pour les familles
B3	Etudier l'adhésion au dispositif « Sortir ! » de Rennes Métropole	Réflexion en cours des élus pour cette mise en place.
B4	Soutenir les actions des associations et le faire savoir	Collaboration des services et soutien par la collaboration des animateurs tous secteurs ainsi que le service communication
B4	Faire appel et valoriser le bénévolat	Sensibiliser la population à la nécessité d'une collaboration afin de promouvoir les actions proposées et répondre aux besoins des services en cas de sous effectifs.

VALORISER ET PROMOUVOIR

Valoriser tout type d'engagement dans les projets visant à favoriser les liens intergénérationnels et le lien social

	Action	Evaluation
C1	Organiser une rencontre entre des parents en recherche de mode de garde et des baby-sitters	Ce travail est réalisé entre le RPE et le service Jeunesse qui collecte les propositions de babysitting. Une liste des baby-sitters disponibles est accessible à l'accueil de la mairie. Ce point souligne la nécessité de valoriser les métiers en lien avec la Petite Enfance.
C1	Accompagner les enfants vers les structures	Mis en place de passerelles entre Alsh Jeunesse et Alsh Enfance. Même dynamique avec les éducateurs sportifs : prise en charge, activité et trajet.
C2	Animer/Participer à des temps intergénérationnels	Journée jeux vidéo, Bougez-votre Corps-Nuds, Nettoie ton Corps-Nuds, animatrice dédiée à la Maison Hélène, séances de gym douce et marche avec un ETAPS dans nos 2 structures seniors, Bibliothécaire présente dans les 2 structures seniors...
C2	Le numérique à porter de tous	Participation d'un conseiller numérique chaque mois pour tous publics, mise en place de cours par 1 bénévole CCAS de cours informatique, mise en place en interne de permanence pour l'aide à l'utilisation du portail famille...
C3	Proposer des formations, des conférences auprès des acteurs éducatifs sur la prévention, la réglementation...	Projet d'intégrer ce volet dans le plan de formation des agents.
C3	Construction du nouveau Pôle Éducation	Organiser avec tous les acteurs une journée de présentation des objectifs, missions et interactions. Mettre en place des groupes de réflexion sur des thématiques précises liées à l'Enfance Jeunesse sport : réel succès d'intégration et de partage.
C4	Promouvoir le jumelage Sibiel – Corps-Nuds en organisant un séjour en Roumanie pour les jeunes	Les dates du voyage sont à définir entre des jeunes motivés et l'association en lien avec le QG. Elles ont eu pour but de coconstruire le séjour avec les participants.
C4	Travailler sur le tri des déchets	Porté par le service sport avec l'Alsh Enfant, ce projet doit sensibiliser sur le tri des déchets avec comme animation finale, le ramassage des ordures sur la commune avec les enfants.
C4	Sensibiliser au développement durable, tous publics confondus	Participation des écoles au dispositif métropolitain « mobil'acteurs » à Corps-Nuds Valorisation engagement sur cette thématique en intergénérationnel sur la transition écologique et le développement durable

ÉDUCER ET PRÉVENIR

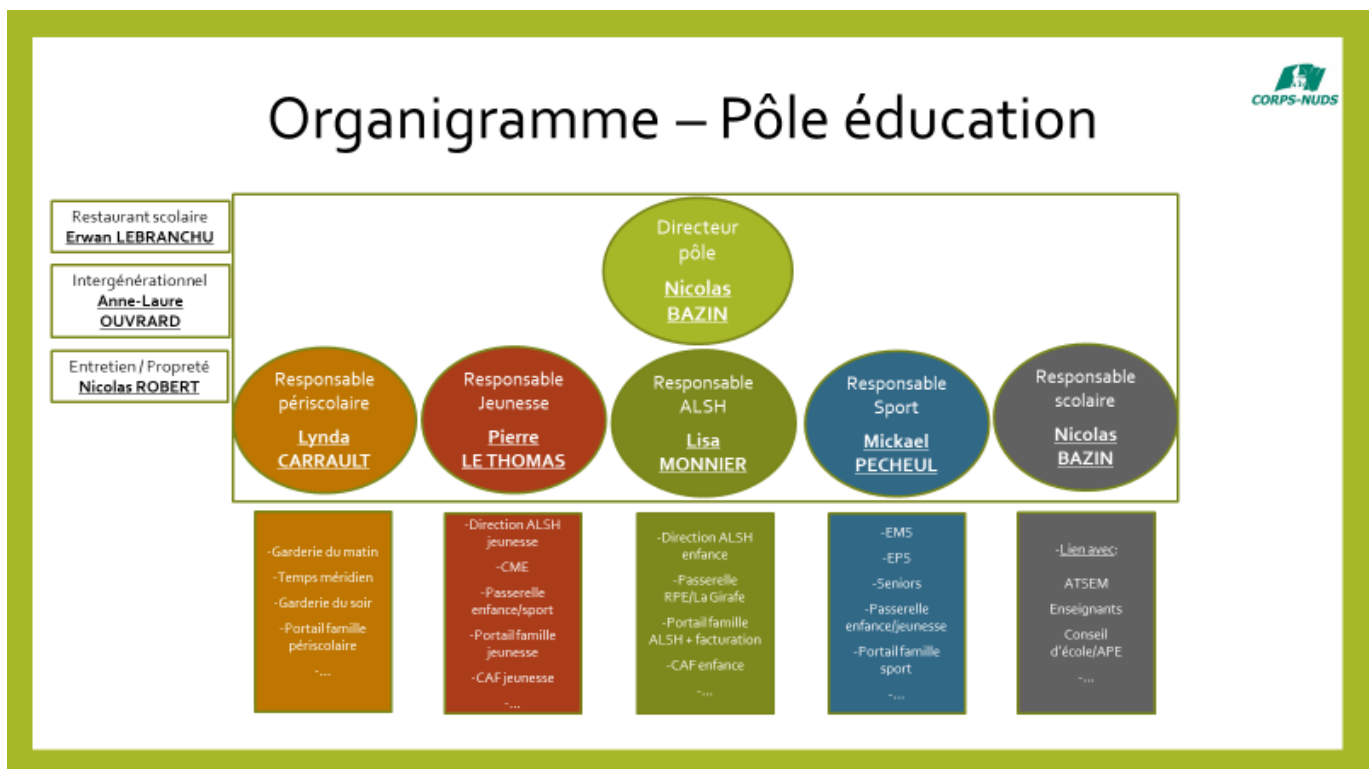
Promouvoir le développement personnel en développant l'
et la responsabilité

	Action	Evaluation
D1	Réflexion sur l'aménagement des cours de l'école J-Y Cousteau et le nouveau projet de restaurant scolaire	Le projet du nouveau restaurant solaire est porté collégalement par les services utilisateurs en lien avec les élus et l'architecte. Il sera juxtaposé avec la cour de l'école JYC afin de permettre une plus grande autonomie des enfants et limiter les déplacements des enfants encadrés par l'équipe du temps méridien vers le restaurant.
D1	Encadrer le Conseil Municipal des Enfants	Ce projet, inscrit dans le programme électoral se développe et nombre de projets à l'initiative des jeunes ont permis des voyages (visite du Sénat), des sorties. L'animateur Jeunesse est dédié à ce suivi.
D1	Interroger les jeunes sur leurs attentes	Ce travail est fait au jour le jour par l'animateur Jeunesse. Les jeunes participent à l'élaboration des programmes et les horaires sont régulièrement revu afin de coïncider aux mieux à l'attente des jeunes.
D1	Participation de jeunes dans les projets communaux et mixité	Accueil, via Concordia de 15 jeunes internationaux (Allemands, italiens, russes, espagnols, turques...) ainsi qu'une cornusienne, âgés de 15 à 17 ans, venus à Corps-Nuds afin d'intervenir sur l'un des bâtiments de La Touche Chevreuil, selon des techniques de maçonnerie traditionnelle : nettoyage des murs (Intérieur et extérieur) et des alentours (devégétalisation), réfection des joints et remplacement des pierres manquantes, changement des pièces abimées de la porte de l'étage... La langue du chantier était l'anglais avec des animateurs francophones afin d'assurer les traductions.
D2	Mettre en place un lieu d'information sur les conduites à risques au QG	Ce projet est en cours de réflexion car reflet de la demande politique à Corps-Nuds.
D2	Développer le regard critique sur l'image grâce à des actions comme le Ciné Jeunes	Cette action se déroule tous les ans et permet à une huitaine de jeunes environ, de visionner et de décrypter des films autour d'un thème : monstres, animation japonaise, la bd en film. Cette action est aussi faite à l'école J-Y Cousteau.
D3	Déconstruire l'image des jeux vidéo	Objectif principal de la journée jeux vidéo qui est aussi le fil conducteur de la chaque édition. Pour ce faire, l'animation est

		prévue autour de jeux coopératifs et intergénérationnels, permettant aux parents et enfants de partager des moments de jeu. La mixité fille / garçon est aussi un but recherché.
D4	Faire découvrir l'handisport	Le service sport par l'intermédiaire de l'École Municipale des Sports, propose l'opération « Prépare tes jeux » en lien avec les JO 2024.
D4	Le Handicap et la culture	Une exposition « la différence tout un art » réalisée par des jeunes en situation de handicap, a été proposée à tous les publics et notamment les écoles, enfants et jeunes. Cette thématique s'est réalisée en présence des artistes.
D5	Expositions culturelles	De nombreuses expositions sont mises en place à l'Alsh Enfance, la médiathèque, la mairie. Les enfants, jeunes et écoliers se déplacent avec leurs professeurs et nos animateurs les encadrent et accompagnent.

Toutes ces actions ont un objectif commun : mettre en place une politique de réduction, gestion des déchets et sensibilisation au gaspillage et à la protection de l'environnement.

**Et surtout les moyens que la commune met en place à compter du 1^{er} septembre 2022 :
Le Pôle Éducation**





Grands axes - pôle éducation

Ce pôle prend en considération la journée de « l'enfant » dans son ensemble, du matin au soir, du lundi au vendredi et prend en compte, à notre échelle, les besoins des familles sur le territoire communal.

[Choix politique](#)

Ce pôle renvoie aux familles l'image de la mairie, de la commune, ... par les services mis en place, par le professionnalisme et les compétences des agents qui y travaillent, par les activités/projets qui s'y déroulent, ...

[Traduction du choix politique sur le terrain](#)

Ce pôle amène une visibilité aux Cornusiens et facilite leur compréhension sur ce qui est proposé et fait avec les publics accueillis. Cela met en relief le travail quotidien de tous les acteurs.

[Communication et valorisation des actions](#)



Secteur périscolaire

Objectifs

- Harmoniser le fonctionnement/les pratiques/les outils sur tous les services périscolaires et en lien avec l'extrascolaire
- Communiquer sur les actions mises en place.
- Mettre en commun les informations des enfants sur les différents temps périscolaires qu'ils fréquentent.
- Favoriser les échanges entre le temps scolaire et périscolaire
- ...



Garderie matin

4 ATSEM

En moyenne
35 enfants 3 à 10 ans

Soit 1 agent/9
enfants

Arrivées
échelonnées
Entre 7h15 et 8h

Nathalie BRIEND
Valérie HEUDRE
Emilie LE BOSSE
Anne PECHARD



Temps méridien

Equipe
cuisine

Erwan LEBRANCHU
Sylvie GIBOIRE
Yvette FLEURY
Chrystèle
BOUGEARD

Cantine Annexe
6 agents dont 4
ATSEM

84 enfants 3 à 5 ans

Soit 1 agent pour 14
enfants

Nathalie BRIEND
Valérie HEUDRE
Emilie LE BOSSE
Anne PECHARD
Sylvie MAGNIER
Sophie BOURREE
Michelle CAUDRON (pour
Daniel)

Restaurant scolaire
12 agents

En moyenne 210
enfants de 3 à 10 ans

Soit 1 agent pour 17
enfants

Vanina MARTIGNONI
Christina ALAGI
Véronique VAYER
Céline MARQUES
Morgane JAFFRAY
Alexandra PERRIN
Roxane YORO
Durina SELIMAJ
Catherine MARQUIS
Yovan GUILCHER
Angéline BOUDRY
Lynda CARRAULT



Garderie soir

Grands
7 agents

En moyenne 60
enfants 3 à 10 ans

Soit 1 agent pour 9
enfants

Lynda CARRAULT
Céline MARQUES
Sylvie MAGNIER
Angéline BOUDRY
Sophie BOURREE
Yovan GUILCHER
Vanina MARTIGNONI
Alexandra Pet/ ou Morgane J. et/ou Christina A.



Scolaire

- Construire et pérenniser le lien entre les écoles, les parents d'élèves et la mairie sur les sujets éducatifs.
- Être l'interlocuteur privilégié des directeurs et des équipes éducatives.
- Être un appui auprès de l'équipe des ATSEM
- ...

Scolaire

Ecole Jacques-Yves
Cousteau
12 classes

Environ 300 enfants
de 3 à 10 ans

Dont 4,5 classes
maternelles

Valérie HEUDRE
Nathalie BRIEND
Anne PECHARD
Emilie LE BOSSE

Ecole Saint-Joseph
4 classes

Environ 100 enfants
de 3 à 10 ans

Dont 1,5 classes
maternelles

Nicolas BAZIN

Extrascolaire

- Pérenniser Passerelle entre l'ALSH enfance, l'ALSH jeunesse et le sport (les petits apprennent avec/des grands et inversement, la jeunesse nos futurs animateurs de l'ALSH,...)
- Offrir des formules/projets qui se déclinent en fonction des âges (3- 6 ans 6-10 ans 11-14 ans + de 14 ans)
- Créer Passerelle ALSH enfance et RPE/La girafe
- Communiquer sur les projets, les programmes, les actions, ...
- Harmoniser les pratiques/les outils entre le périscolaire et l'extrascolaire
- ...



Secteur enfance

ALSH enfance

3-5 ans

32 enfants maximum
soit 4 agents

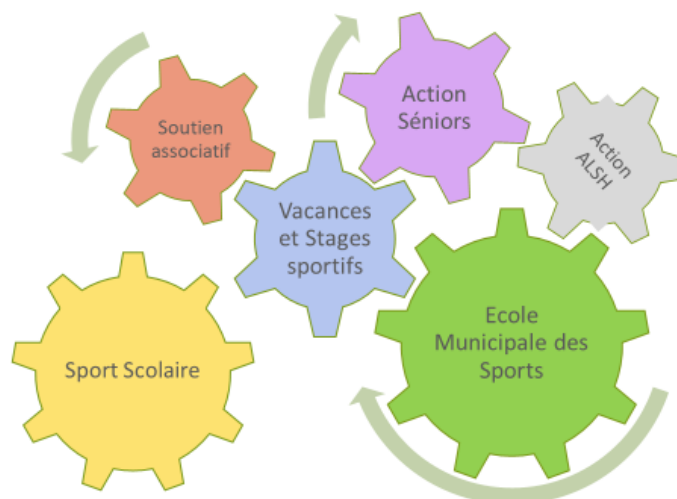
6-10 ans

48 enfants maximum
soit 4 agents

Lisa MONNIER
Angéline BOUDRY
Céline MARQUES
Vanina MARTIGNONI
Yovan GUILCHER
Vacataire

UNE ACTION SPORTIVE POUR TOUS ET A TOUT ÂGE

- 17 interventions pédagogiques par semaine
- 264 interactions par semaine
- Auprès d'un public de 3 à 100 ans



La jeunesse à Corps-Nuds 2022

Le QG: 42 jeunes de 11 à 17 ans accueillis, 2874 h de présence

Ateliers spécifiques et soirées à thème

Accueil en passerelle avec l'ALSH enfance et le sport

Un séjour en camp pour 12 jeunes

Une aide au devoir, le ciné jeunes, le dispositif argent de poche

Un CME en accompagnement pour leurs projets

Une journée « jeu vidéo » en famille

Des animations en intercommunalité

L'impulsion de l'intergénérationnel

La mise en place d'atelier numérique toutes tranches d'âge



Convention territoriale globale

PLAN D' ACTIONS

Enjeu 1

Réajuster l'offre de services à l'évolution de la population et aux besoins des enfants et des familles

- ✓ **Accompagner les parents des enfants de moins de 3 ans dans leurs besoins :**

- Renforcer la visibilité du RPE afin de répondre aux préoccupations des parents.
 - Définir le RPE comme guichet unique des modes de gardes sur notre commune.
 - Accompagner le fonctionnement du Multi accueil « La Girafe » en lien avec l'ouverture début 2023 de la micro-crèche « Les chérubins ».
 - Communiquer sur le métier d'assistants maternels pour le rendre attractif.
 - Consolider et développer des actions autour de la Parentalité, tant via le RPE que la MJC et les deux structures Petite Enfance (multi accueil, micro-crèche).
- ✓ **Accompagner de manière privilégiée les familles et enfants à besoins spécifiques :**
- Proposer un encadrement adapté aux enfants porteurs de handicap, via la formation des agents en accompagnement d'association œuvrant sur cette thématique spécifique, le tout pour répondre à la continuité sur les services péri et extrascolaire de l'école inclusive.
 - Renforcer la communication avec les familles ayant besoin d'un suivi particulier.
 - Créer des outils de suivi et participer aux temps d'échanges permettant un regard croisé sur les situations (pro/familles).
 - Former les agents, les outiller et développer le partenariat avec des acteurs spécialisés aux handicaps et troubles du comportement.
- ✓ **Développer et valoriser la qualité des temps d'accueil collectif de l'enfant sur les temps périscolaires et extrascolaires :**
- Faire évoluer les modalités d'organisations pour atteindre un équilibre entre organisation viable et réponses aux besoins des familles et mettre en place un outil accessible à tous (Portail famille avec permanence des animateurs pour les familles en difficulté sur l'utilisation de cet outil).
 - Valoriser davantage la plus-value des temps collectifs, mieux communiquer sur ce qui est fait.
 - Stabiliser et professionnaliser l'équipe d'animation (recrutement, formation, analyse de pratiques).
 - Faire perdurer et développer l'offre tarifaire équitable et solidaire pour les familles.
 - Accueillir les enfants en situation de handicap et former nos agents pour cet accompagnement.
- ✓ **Répondre aux enjeux de développement de la commune :**
- Accompagner la construction du restaurant scolaire créé dans le but de mieux accueillir les enfants sur la pause méridienne : regard croisé des divers utilisateurs.
 - Poursuivre la dynamique de réflexion autour de la construction de nouveaux dispositifs multi-activités en accès libre destinés aux enfants et jeunes sur un secteur en développement et voie verte de la commune (Chêne Hervé).

Enjeu 2

Favoriser et valoriser l'engagements des jeunes

- ✓ **Structurer une politique Jeunesse autour des notions d'initiatives et d'engagement :**
 - Articuler les outils déjà existants et en développer de nouveaux en fonction des projets portés par les jeunes : conseil municipal des jeunes, chantiers, actions d'autofinancements.

- ✓ **Diversifier l'accompagnement éducatif des professionnels de la Jeunesse de la commune : hors les murs, présence sur le net :**
 - CME : faire de cet outil un élément majeur de citoyenneté des jeunes, suivi des projets.
 - Mettre en place des actions pour pouvoir aller capter les jeunes ne fréquentant pas le QG.
 - Restructurer ce service et penser les actions intercommunales.
 - Argent de poche : Permettre aux jeunes de notre commune de pouvoir devenir acteur au sein de la collectivité.
 - Aide au BAFA : Aider les jeunes à se former via une politique tarifaire sur cette formation.
 - Faire du QG un lieu identifié : Lien avec le numérique et l'intergénération.
 - Passerelle avec les services périscolaires sur les temps des activités vacances ou des mercredis.
 - Travail avec la MJC sur des passerelles éventuelles : aide aux devoirs...

- ✓ **...Développer des liens plus pérennes avec des partenaires spécialisés dans les champs correspondant aux besoins des jeunes**
 - Accroître le réseau des professionnels Jeunesse de la commune tant pour développer et partager les pratiques que les formations.
 - Mise en place d'actions ciblées en fonction des besoins et envies repérées (santé : sensibilisation sur tout ce qui est addiction ; communication, temps d'échanges, culture, orientation ...)

Enjeu 3

*Organiser le pilotage et la coordination des politiques concernées par la CTG
à l'échelle intercommunale et communale*

- ✓ **Construire le Pôle Éducation avec les différents services pour répondre aux objectifs de la CTG**
 - Faire culture commune entre services pour développer des projets cohérents à destination des familles.
 - Mettre en œuvre un comité technique et un comité de pilotage CTG.
 - Relancer une dynamique autour du PEDT.

- ✓ **Développer la dimension intercommunale de la CTG**
 - Maintenir des temps de travail avec Nouvoitou et Bourgbarré, autour des sujets partagés afin d'aboutir à des projets partenariaux.
 - Créer une dynamique de travail avec les nouvelles communes intégrées à la CTG en 2023.

- ✓ **Développer la dimension intergénérationnelle**
 - Créer des temps communs entre les différents acteurs de la commune : Multi accueil, micro-crèche, écoles, Alsh Enfance et Jeunesse, Maison Helena, EHPAD.
 - Lien avec des actions associatives dans ce secteur.
 - Mise en place d'action partagée sur la commune.

Enjeu transversal

Encourager la participation et les démarches d'analyse des besoins

- ✓ **Mettre au cœur des projets l'implication des usagers (familles, enfants, jeunes)**
 - Poursuivre la dynamique enclenchée autour des comités consultatifs.
 - Poursuivre la dynamique des groupes de travail, en comité plus restreint, pour la jeunesse, le sport, la CTG...
 - Apprendre à se connaître avec les communes du secteur entre élus, entre agents, pour appréhender les projets individuels mais pouvoir travailler sur des projets communs.

- ✓ **Développer des outils d'analyse des besoins et de communication avec les familles**
 - Collecter et analyser régulièrement les données d'observation du territoire.
 - Créer des espaces d'expression et de dialogue via différents supports (écrit, oral, dans et hors les murs).
 - Prendre en compte ces résultats pour adapter le fonctionnement de l'offre de services aux publics.



Convention territoriale globale

PILOTAGE





Fiche de cadrage – Fonction de Coopération CTG

Territoire : Commune de Corps-Nuds

Professionnel en charge de la fonction : Mireille LAGOGUÉ

Intitulé de poste : Directrice Générale des Services (Catégorie A – Attaché principal territorial)

Qualification : DEA

Employeur : Mairie de Corps-Nuds

Détail de la fonction : Animer la coordination générale de la Ctg sur le territoire et l'accompagnement de sa déclinaison thématique au sein des services.

Fonction	Objectif lié à la CTG	Nombre d'ETP affectés à la mission	Echéance de la mission	Financement affecté à la mission
Coordination générale de la Ctg	Assurer la coordination générale des instances concernées par la Ctg. Effectuer l'animation de ces instances et le suivi auprès des partenaires de la Ctg.	0,10	Échéance Prochaine Ctg	2 375€
Mise en œuvre de la déclinaison thématique de la Ctg	Participer à la mise en œuvre des objectifs de la Ctg dans les champs de la Petite Enfance, de l'Enfance et la Jeunesse, de l'intergénérationnel.	0,10	Échéance Prochaine Ctg	2 375€

Contenu de la mission :

Fonction	Missions attendues
Coordination générale de la Ctg	Coanimer en lien avec la Caf la démarche de définition et de formalisation de la Ctg. Organiser et assurer le suivi des instances prévues par la Ctg (1 cotech et 1 Copil / an). Animer le suivi des groupes de travail de la Ctg et assurer leur coordination. Evaluer le plan d'action et les objectifs fixés par la Ctg. Contribuer au rapprochement avec les collectivités territoriales du secteur sud-est.
Mise en œuvre de la déclinaison thématique de la Ctg	Faire évoluer les modalités d'organisation pour atteindre un équilibre entre organisation viable et réponses aux besoins des familles. Suivre le projet de création du restaurant scolaire et autres projets de construction d'équipements à destination des enfants et familles sur la commune. Accompagner la structuration d'une politique Jeunesse autour des notions d'initiatives et d'engagement.



Fiche de cadrage – Fonction de Coopération CTG

Territoire : Commune de Corps-Nuds

Professionnel en charge de la fonction : Nicolas BAZIN

Intitulé de poste : Directeur Pôle Education (Catégorie B – ETAPS)

Qualification : BP JEPS Activités physiques pour tous

Employeur : Mairie de Corps-Nuds

Détail de la fonction : Participer à la coordination de la Ctg sur le secteur de la Jeunesse et la vie scolaire et assurer sa mise en œuvre dans ce secteur.

Fonction	Objectif lié à la CTG	Nombre d'ETP affectés à la mission	Echéance de la mission	Financement affecté à la mission
Coordination générale de la Ctg	Assurer la coordination générale des instances sur la vie scolaire, l'Enfance et de la Jeunesse, et le lien avec les actions intergénérationnelles.	0,25	Échéance Prochaine Ctg	5 937,50€
Mise en œuvre de la déclinaison thématique de la Ctg	Participer à la mise en œuvre des objectifs de la Ctg dans les champs de la vie scolaire, l'Enfance et la Jeunesse, et le lien avec les actions intergénérationnelles.	0,25	Échéance Prochaine Ctg	5 937,50€

Contenu de la mission :

Fonction	Missions attendues
Coordination générale de la Ctg	<p>Participer au suivi des groupes de travail de la Ctg et assurer l'animation du secteur vie scolaire de l'Enfance et de la Jeunesse, et le lien avec les actions intergénérationnelles.</p> <p>Contribuer au rapprochement avec les collectivités territoriales du secteur sud-est sur le secteur de la vie scolaire, l'Enfance et la Jeunesse, et le lien avec les actions intergénérationnelles.</p>
Mise en œuvre de la déclinaison thématique de la Ctg	<p>Favoriser l'accessibilité des services aux enfants en situation de handicap ou à besoin spécifique.</p> <p>Renforcer la communication avec les familles ayant besoin d'un suivi particulier en lien étroit avec le service périscolaire et le CCAS.</p> <p>Créer des outils de suivi et participer aux temps d'échanges permettant un regard sur les situations des enfants.</p> <p>Mettre en œuvre des projets répondant aux besoins des familles et en cohérence avec le Pedt : Amélioration de l'offre « aide aux devoirs » ...</p> <p>Mettre en cohérence les actions et missions à visée intergénérationnelle des services communaux.</p>



Fiche de cadrage – Fonction de Coopération CTG

Territoire : Commune de Corps-Nuds

Professionnel en charge de la fonction : Mickaël PECHEUL

Intitulé de poste : Responsable de la vie sportive (Catégorie B – ETAPS)

Qualification : BP JEPS Activités physiques pour tous

Employeur : Mairie de Corps-Nuds

Détail de la fonction : Participer à la coordination de la CTG sur le secteur du sport et assurer sa mise en œuvre dans ce secteur.

Fonction	Objectif lié à la CTG	Nombre d'ETP affectés à la mission	Echéance de la mission	Financement affecté à la mission
Coordination générale de la Ctg	Assurer la coordination et le suivi des instances sur l'École Municipale des Sports, la gym éveil, le sport à l'école, les passerelles avec les Alsh Enfance et Jeunesse, et les structures séniors.	0,10	Échéance Prochaine Ctg	2 375€
Mise en œuvre de la déclinaison thématique de la Ctg	Participer à la mise en œuvre des objectifs de la Ctg sur l'École Municipale des Sports, la gym éveil, le sport à l'école, les passerelles avec les Alsh Enfance et Jeunesse, et les structures séniors.	0,10	Échéance Prochaine Ctg	2 375€

Contenu de la mission :

Fonction	Missions attendues
Coordination générale de la Ctg	Contribuer au rapprochement avec les communes du secteur sud-est dans ce domaine. Assurer l'animation du secteur sur l'École Municipale des Sports, le sport à l'école, les passerelles avec l'Alsh Enfance et Jeunesse, et les structures seniors (cotech et copil).
Mise en œuvre de la déclinaison thématique de la Ctg	Développer de nouveaux outils de communication et organiser des temps forts pour renforcer la visibilité de la vie sportive en lien avec l'École Municipale des Sports, la gym éveil, le sport à l'école et à visée des seniors. Consolider et développer des actions de ce Pôle.



Convention territoriale globale

**LISTE DES ÉQUIPEMENTS
et SERVICES**
soutenus par la collectivité locale



CORPS-NUDS**EAJE**

<i>Nom de la structure</i>	<i>Adresse équipement</i>
Multi-accueil associatif « La Girafe »	23 avenue de la Gare 35150 Corps-Nuds

ALSH

<i>Nom de la structure</i>	<i>Adresse gestionnaire</i>
Extrascolaire municipal	Mairie 31 rue des trois Marie 35150 Corps-Nuds
Périscolaire municipal	
Accueil Adolescents Municipal	



Convention territoriale globale

DÉLIBÉRATIONS



Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 035-213502040-20221107-2022_90-DE

**CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE INITIALE
2020-2022
NOUVOITOU**

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 035-213502040-20221107-2022_90-DE

AVENANT 2021 NOUVOITOU - BOURGBARRÉ